



**PROCES VERBAL
N° 51/CNCMP/2013**

L'an deux mille treize et le lundi 12 août à 12 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul

Etait absent :

- Brahim Ould Hamed, membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

1°-Examen de la lettre N°170/CPMP/Ssouf reçue le 06 août, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives à l'étude d'aménagement intégré du bassin versant de Ketchi.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

2°-Examen de la lettre N°151/CMSEF reçue le 11 août 2013, demandant l'autorisation de passer par entente directe un marché relatif à la mise en place d'un système de communication destiné à la sécurisation de la pêche artisanale.

Décision

Les informations fournies ne justifient pas le recours à la procédure d'entente directe pour la passation dudit marché.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

4°-Examen de la lettre N°477/CPMP/SR reçue le 06 août 2013, demandant l'autorisation de procéder par entente directe la passation du marché relatif à l'acquisition d'un logiciel de gestion.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP autorise la passation dudit marché par entente directe avec la société SIGMA informatique pour un montant de 6.205.590 UM TTC et un délai de livraison de 14 jours.

5°-Examen de la lettre N°471/CPMP/SR reçue le 04 août 2013, demandant l'approbation du PPM du cabinet/MDR complémentaire pour l'année 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2013.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

6°-Examen de la lettre N°683/CPMSBIE reçue le 05 août 2013, demandant l'approbation de l'avis à manifestation d'intérêt relatif à la sélection d'un consultant pour le suivi et le contrôle technique des travaux de construction du campus de l'Ecole des Mines d'Akjoujt.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avis à manifestation d'intérêt sous réserve de prendre en compte les observations en annexe.



COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA DPEF

7°-*Examen* de la lettre N°115/CPMP/DPEF reçue le 05 août 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation relatif à l'impression d'outils scolaires destinés à l'enseignement du fondamental sur CD.

Décision

La Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics n'approuve pas ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières.

Motif : la caution de soumission de l'attributaire proposé n'est pas conforme.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CSA

8°-*Examen* de la lettre N°040/CPMP/CSA reçue le 11 août 2013, demandant l'approbation des projets de marché relatifs :

1. Au transport de 28.173 tonnes de produits alimentaires de Nouakchott aux différentes Wilayas du pays ;
2. A l'acquisition de 4000.000. litres d'huile dans la cadre du programme EMEL

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP :

1. approuve les projets de marché relatifs au Transport de 28.173 tonnes de produits alimentaires de Nouakchott aux différentes Wilayas du pays pour le programme EMEL comme suit :

Lot 1 : 4628 tonnes à MYL pour un montant de 119.717.104 UM TTC et HTVA

Lot 2 : 3084 tonnes à MYL pur un montant de 58.191.996 UM TTC HTVA

Lot 3 : 3936 tonnes à DTTC pour un montant de 73.177.500 UM TTC HTVA

Lot 4 : 3217 tonnes à MTL pour un montant de 40.539.417 UM TTC HTVA

Lot 5 : 3054 tonnes à MYL pour un montant de 30.121.602 UM TTC HTVA

Lot 6 : 3741 tonnes à MYL pour un montant de 29.636.202 UM TTC HTVA

Lot 7 : 1192 tonnes à MTL pour un montant de 24.040.246 UM TTC HTVA

Lot 8 : 1329 tonnes à MYL pour un montant de 14.353.200 UM TTC HTVA

Lot 9 : 1539 tonnes à FTM pour un montant de 31.711.000 UM TTC HTVA

Lot 10 : 1830 tonnes à MYL pour un montant de 30537.210 UM TTC HTVA

Lot 11 : 326 tonnes à FNT pour un montant de 6.846.000 UM TTC HTVA

Lot 12 : 297 tonnes à MTL pour un montant de 1.455.300 UM TTC HTVA

et sous réserve de :

- prévoir un article relatif à la garantie de caution de bonne fin ;
- prévoir un article relatif à la commission de réception du marché en précisant les membres de celle-ci et ses modalités ;
- Préciser un délai précis d'exécution du marché.

2. approuve les projets de marché relatifs à la fourniture de 4.000.000 de litres d'huile attribués à SIREX pour le programme EMEL comme suit :

Lot 1 : pour un montant de 322.010.000 UM TTC HTVA

Lot 2 : pour un montant de 316.340.000 UM TTC HTVA

Lot 3 pour un montant de 329.227.000 UM TTC HTVA

Lot 4 pour un montant de 334.381.500 UM TTC HTVA

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les membres du Comité Permanent

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

Yacoub Ould Haibelty

Abderrahmane Abdoul